

CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES CLIENTS The Art Office

1. DÉFINITIONS

1.1. DÉFINITIONS GÉNÉRALES UTILISÉES DANS LE CADRE DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES

Au titre des présentes conditions générales de services (les « **Conditions Générales de Services** »), tous les termes suivants, comportant une majuscule, ont la signification ci-dessous indiquée et s'entendent tant au singulier qu'au pluriel :

- **Abonnement :** Désigne le contrat par lequel le Client acquiert le bénéfice des Services moyennant un prix forfaitaire pour une durée déterminée par le biais du Site The Art Office ;
- **CGS :** Désigne les Conditions Générales de Services du Site The Art Office ;
- **CGU :** Désigne les Conditions Générales d'Utilisation du Site The Art Office ;
- **Client :** Utilisateur ayant souscrit à un Abonnement par l'intermédiaire du Site The Art Office ;
- **Client Consommateur :** « Toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole » (article liminaire du Code de la consommation) ;
- **Client Professionnel :** « Toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel » (article liminaire du Code de la consommation) ;
- **Compte Client :** Système d'accès exigeant un identifiant et un mot de passe unique permettant d'accéder aux Fonctionnalités du Site The Art Office ;
- **Donnée(s) à caractère Personnel :** Désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ; est réputée être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale ;
- **Exposition :** Désigne la composition de plusieurs oeuvres d'art dans le but de former une exposition ;

- **Fonctionnalité** : Chaque élément implémenté, accessible et utilisable au sein des différents Services ;
- **Jour(s)** : Désigne un jour calendaire en France ;
- **Moyens d'Accès** : Méthodes et/ou fonction par lesquelles les Utilisateurs disposant d'un Compte Client peuvent accéder à un ou plusieurs Services afin de les utiliser pour leurs propres besoins ;
- **Opérateur** : Société qui opère différents réseaux de télécommunications électroniques nécessaires à l'accès et à l'utilisation des Services ;
- **Partie(s) : obligations** : Personne qui a signé et a adhéré aux CGS et aux principes et aux obligations qu'elles contiennent ;
- **The Art Office** : La société ARTS AFFAIRES sous la marque « The Art Office », Société à responsabilité limitée au capital de 96.000 €, dont le siège est sis 141 bd Murat 75016 PARIS, régulièrement immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 682 039 102, représentée par Monsieur Matthieu JACQUILLAT, en qualité de gérant ;
- **Services** : Ensemble des prestations mises à disposition de l'Utilisateur par The Art Office et accessibles via les Moyens d'Accès ;
- **Site The Art Office** : Le site internet permettant aux Utilisateurs d'avoir accès aux Services, à savoir : www.The Art Office.fr ;
- **Tiers** : Désigne des personnes physiques ou morales qui ne sont pas liées par une propriété ou un contrôle commun(e) à The Art Office ou d'autres individus sans relation avec The Art Office et/ou l'Utilisateur ;
- **Utilisateur** : Désigne toute personne physique ou morale accédant au Site The Art Office.

1.2. PRINCIPES D'INTERPRÉTATION

La référence aux Conditions Générales d'Utilisation, aux Conditions Générales de Services ou à tout autre contrat ou document s'entend des présentes Conditions Générales de Services ou de tout autre contrat ou document tels qu'éventuellement modifiés.

Les titres des Articles et paragraphes sont utilisés uniquement à titre indicatif et n'affecteront en aucun cas l'interprétation des présentes Conditions Générales de Services.

À moins que le contexte ne l'exige autrement, les références aux Articles et aux Annexes s'entendent des Articles et des Annexes des présentes Conditions Générales de Services.

La computation des délais sera effectuée dans les conditions prévues aux articles 640 et suivants du Code de procédure civile.

Les mots « y compris », « en ce compris » et « notamment » doivent s'interpréter comme faisant référence à des exemples uniquement et ne pourront limiter la généralité des mots les précédant.

2. OBJET DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions et modalités selon lesquelles The Art Office met ses services, et ceux qu'elle pourrait développer à l'avenir, à disposition des Clients.

2. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION ET DE SERVICE

Les CGS Clients sont acceptées par tout Client qui s'inscrit sur le Site The Art Office www.the-art-office.com et qui y souscrit un Abonnement.

Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Services ainsi que des conditions Générales d'Utilisation du Site The Art Office et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet lors de son inscription.

L'inscription du Client sur le Site The Art Office www.the-art-office.com sur le site vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes CGS.

Le Client qui accepte les CGS Clients accepte également :

- les CGU du Site The Art Office ;
- les Services, leur fourniture et leur exécution ;
- les Prix ;
- toutes les modalités de paiement proposées sur le Site The Art Office ;
- tous les éléments relatifs aux Services proposés et exclusivement décrits sur le Site The Art Office www.the-art-office.com;
- tout document informatif et/ou complémentaire quant au Site The Art Office, aux Services et à leurs utilisations fourni par The Art Office ;
- toute contestation sur l'un quelconque de ces points s'effectue dans le cadre du dernier article des présentes CGS.

Conformément à l'article 1119 alinéa 1^{er} du Code civil, dès lors que le client a pris connaissance des conditions générales service clients et des conditions générales utilisation et les a acceptées, chacune des clauses lui sont opposables et peuvent être invoquées contre lui.

Le Site The Art Office et les Services s'adressent uniquement aux personnes majeures et ayant la capacité juridique. Toute inscription sur le Site The Art Office par une personne non majeure est strictement interdite, sauf accord préalable et exprès de ses représentants légaux.

En s'inscrivant sur le Site The Art Office, le Client déclare et garantit être majeur et avoir la pleine capacité juridique.

4. MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES

Les présentes CGS peuvent être modifiées à tout moment par The Art Office, de manière unilatérale et sans préavis.

Les CGS applicables au Client sont celles en vigueur sur le Site The Art Office au jour de la souscription de l'Abonnement par le Client, puis à chaque modification, tant que durera l'Abonnement, ou au jour de la visite du Site The Art Office par l'Utilisateur.

Toute modification des CGS fait l'objet d'une information à destination du Client depuis le site The Art Office.

3. DÉLAIS DE RÉTRACTATION

3.1. Le Client Consommateur au sens du code de la consommation

Le Client comprend et accepte que les Services lui seront fournis dès son inscription et la souscription de l'Abonnement.

Il est rappelé que les expositions commandés sont fabriquées à la commande en fonction des spécificités indiquées par le Client lors de sa commande.

Les Services seront donc pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation de quatorze (14) jours calendaires dont dispose le Client. En conséquence, le délai de rétractation n'est pas applicable dans l'hypothèse d'une location d'exposition (article L. 221-28 du Code de la consommation).

3.2. Le Client Professionnel au sens du code de la consommation

En application de l'article L121-16-1 III du Code de la Consommation, le Client Professionnel, tel que défini dans le présent article du Code de la Consommation, ne bénéficiera pas d'un droit de rétractation.

4. ENGAGEMENTS DES PARTIES

4.1. Engagements du Client

Tout Client doit respecter :

- les présentes CGS ;
 - les CGU.

1. Sincérité des informations transmises à The Art Office

Le Client affirme que les informations qu'il transmet à The Art Office sont sincères. Toute inexactitude dans les déclarations du Client est susceptible d'engager sa responsabilité et/ou de ne pas permettre la réalisation des Services.

2. Force majeure

The Art Office ne pourra être tenu pour responsable si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de ses obligations, telles que décrites dans les présentes, découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

4.2. Engagements de The Art Office

The Art Office s'engage à réaliser les Services au profit du Client, au regard des dispositions législatives et réglementaires en vigueur ainsi que des dispositions des présentes Conditions Générales de Services Clients.

L'épidémie de Covid-19 constitue un cas de force majeure et The Art Office ne sera pas tenue pour responsable de la non-exécution ou de retards dans l'exécution des Services qui seraient la conséquence directe ou indirecte de cette épidémie.

8. SOUSCRIPTION D'UN ABONNEMENT

Pour souscrire à un Abonnement et accéder aux Services décrits ci-après, le Client est obligé de disposer préalablement d'un Compte Client et d'être connecté sur le Site via ce Compte.

La procédure de création d'un compte est décrite à l'ARTICLE 7 des CGU.

4.3. Souscription d'un Abonnement

Depuis le Site www.the-art-office.com, le Client a la possibilité de souscrire à un Abonnement afin de bénéficier des Services de The Art Office décrits à l'ARTICLE 9 des présentes.

À cet égard, le Client a le choix de souscrire :

- Soit un Abonnement « Offre Starter » ;
- Soit un Abonnement « Offre Pro ».
- Soit un Abonnement « Personnalisé ».

4.3.1. Abonnement « Offre starter »

La souscription d'un tel Abonnement permet au Client de bénéficier de la location de cinq oeuvres issues d'une même collection disponibles sur le site internet.

4.3.2. Abonnement « Offre Pro »

La souscription d'un tel Abonnement permet au Client de bénéficier de la location d'une collection de cinq oeuvres disponibles sur le site internet. Cette souscription permet également au client de bénéficier d'un accompagnement avec un graphiste pour confectionner une communication à l'image de l'entreprise. Nous proposons 2 rendez vous avec nos graphistes pour la confection d'une charte graphique appropriée.

4.4. Choix des oeuvres

Une fois le type d'Abonnement choisi, le Client a la possibilité de choisir :

- L'univers artistique ;
- Et le nombre d'expositions qu'il va recevoir dans l'année.

4.4.1. Format des Estampes

Le Client peut sélectionner librement le format de l'Estampe qu'il souhaite louer. À cet égard, le Client a le choix entre deux formats :

- soit 60 x 80 cm ;
- soit 100 x 70 cm.

4.5. Prix

Le prix de chaque Abonnement est fixé par la société The Art Office, et est indiqué sur le Site The Art Office.

Ce prix dépend du type d'Abonnement choisi (Abonnement « L'Œuvre » ou Abonnement « La Collection »), de la durée de l'Abonnement (Abonnement mensuel ou Abonnement avec engagement annuel), des modalités de paiement choisies, des caractéristiques des Estampes commandées (format, nombre d'expositions, etc.), des modalités de transports et des modalités de pose choisies.

Le prix est affiché Hors Taxe et TTC.

4.6. Modalités de paiement

Les Services sont payables par l'intermédiaire d'un paiement en ligne sécurisé. Dans ce cadre, le Client doit renseigner ses coordonnées bancaires au moment de la souscription des premiers Services.

Les Prix sont disponibles sur le Site The Art Office. Des offres commerciales, promotions et/ou réductions peuvent être proposées à la seule discrétion de The Art Office. Ces offres seront affichées de manière visible sur le Site.

Lors d'un paiement, The Art Office utilise les moyens d'un prestataire de paiement extérieur afin de garantir la fluidité et la qualité de ses services.

Concernant le paiement en ligne, The Art Office à recours à la société Woocommerce payment, dont la politique de confidentialité est accessible à l'adresse suivante : <https://woocommerce.com/fr-fr/products/woocommerce-payments/?quid=df032a7464f1e2b9b50a5f1a7b6b54>

La politique de confidentialité de The Art Office est accessible à l'adresse suivante : www.The Art Office.fr

Le prestataire collecte notamment, lors d'un paiement, des Données Personnelles concernant vos moyens de paiement (numéro de carte bancaire, date de fin de validité de la carte bancaire, cryptogramme visuel, ce dernier n'étant pas conservé, etc.).

Il est rappelé que The Art Office ne collecte et ne détient aucune donnée bancaire directement.

4.7. Durée de l'Abonnement

La durée d'un Abonnement souscrit est ferme et déterminée lors de la commande. La durée de l'Abonnement est un engagement d'un an et paiement mensuel

Quelles que soient les modalités de paiement choisies, la durée de chaque abonnement souscrit est d'une année.

4.8. Renouvellement de l'Abonnement

Les Abonnements mensuels ou annuels sont tacitement reconduits, au terme de chaque période, pour une durée identique, sauf refus préalable et écrit du Client.

Toute résiliation en cours de période entraînera la facturation de The Art Office, dans les conditions prévues aux présentes.

4.9. Facturation

The Art Office facturera et débitera le mode de paiement choisi par le Client immédiatement lors de la conclusion de l'Abonnement, plus les taxes applicables.

Le paiement devra être réalisé en début de mois. Nous recevons les paiements au plus tard le 10 de chaque mois.

La facturation s'effectuera toujours pour la période à échoir.

4.10. Défaut de paiement

En cas de défaut de paiement de l'Abonnement, celui-ci est suspendu de plein droit par The Art Office au jour même de l'indication dudit défaut.

4.11. Résiliation de l'Abonnement

La résiliation de l'Abonnement est encadrée par les dispositions de l'ARTICLE 9 des présentes CGS.

À cet égard, il est rappelé que l'intégralité des sommes versées à The Art Office par le Client ne pourront faire l'objet d'un remboursement. Ainsi, toute période de l'Abonnement débutée devra être réglée en totalité.

5. DESCRIPTION DES SERVICES AU PROFIT DES CLIENTS

Pour accéder aux Services décrits ci-après, le Client est obligé de disposer d'un Compte Client, d'être connecté sur ce compte et de souscrire un Abonnement.

Il est rappelé que la procédure de création d'un compte est décrite à l'ARTICLE 7 des CGU.

Les Services accessibles aux Clients bénéficiant d'un Compte Client et, ayant souscrit un Abonnement, sont les suivants :

- Louer des expositions d'art ;
- Effectuer et suivre des Commandes ;
- Gérer son Compte Client ;
- Gérer son Abonnement ;
- Modifier son Compte Client ;
- Clôturer son Compte Client.

1. La location des expositions d'art

1.1. Commandes

Il appartient au Client de sélectionner sur le Site The Art Office les expositions d'art qu'il désire louer.

Ainsi, la commande fait apparaître :

- L'objet de la commande ;
- Les coordonnées de The Art Office ainsi que les coordonnées du Client ;
- Le mode de paiement choisi ;
- L'assurance souscrite pour l'exposition
- Le descriptif des expositions choisies ;
- Les modes de changement des expositions ;
- Les quantités commandées ;
- La durée de location (date de départ et de retour) ;
- La date de livraison approximative ainsi que l'adresse de livraison indiquée par le Client ;

- Le coût de la location HT et TTC.

Les offres de locations sont valables tant qu'elles sont visibles sur le Site The Art Office, dans la limite de la disponibilité des locations.

1.2. Livraison des expositions

Les expositions commandées sont livrées dans un délai de trente (30) jours ouvrés à compter du jour suivant celui de la validation par le Client de sa commande.

La livraison interviendra à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande sur le Site The Art Office.

La livraison est constituée par le transfert au Client de la possession physique ou du contrôle des oeuvres d'art.

Sauf cas particulier ou indisponibilité des oeuvres d'art, les oeuvres d'art commandées seront livrées en une seule fois.

The Art Office s'engage à faire ses meilleurs efforts pour livrer les expositions commandées dans un délai maximum de trente (30) jours ouvrés à compter du jour suivant celui de la validation par le Client de sa commande. Les livraisons ne pourront être réalisées les dimanches et les jours fériés.

Toutefois, si les expositions commandées n'ont pas été livrées dans un délai de trente (30) jours ouvrés après la date de livraison prévue, pour toute autre cause que la force majeure ou le fait du Client, la location des expositions pourra être résolue à la demande écrite du Client dans les conditions prévues aux articles L 216-2 L 216-3 et L241-4 du Code de la consommation.

Les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, à l'exclusion de toute indemnisation ou retenue.

En cas de demande particulière du Client concernant les conditions d'emballage ou de transport des oeuvres d'art commandées, dûment acceptées par écrit par The Art Office, les coûts y liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par écrit par le Client.

2. Mode de livraison

Les expositions sont livrées par The Art Office par l'intermédiaire d'un transporteur de son choix.

3. Transfert de risques

Le transfert des risques de perte et de détérioration des expositions ne sera réalisé qu'au moment où le Client prendra physiquement possession des expositions au sein de ses locaux (art. L 216-4 du Code de la consommation).

Les expositions voyagent donc aux risques et périls de The Art Office.

4. Vérifications à effectuer par le Client

À l'occasion de la livraison des expositions, le Client s'engage à procéder personnellement ou à faire procéder par un Tiers, à la vérification de l'Estampe et à avertir The Art Office de tout défaut constaté dans un délai maximum de 14 jours.

5. Pose d'Estampe

La pose des estampes commandées est réalisée par The Art Office au sein des locaux du client pour un montant inclut de le tarif de location des expositions.

6. Retour des Estampes

À l'issue de la période de location, telle qu'indiquée sur le Compte Client, le retour des expositions est assuré par The Art Office par le transporteur de son choix.

Dans le cadre du retour des expositions, The Art Office s'engage à procéder personnellement ou à faire procéder par un Tiers, à la vérification des expositions et à avertir le Client de tout défaut constaté dans un délai maximum de 14 jours.

La constatation d'un défaut sur les oeuvres d'art retournés fera l'objet d'une facturation supplémentaire à la charge du Client.

6. OBLIGATIONS DES CLIENTS

1. Conservation des expositions

Le Client s'engage à installer et à exposer les Estampes dans des locaux lui appartenant ou dont il a la jouissance.

Le Client s'engage à conserver les expositions dans des locaux clos, couverts et sécurisés (en dehors des heures d'ouverture dans l'hypothèse de locaux professionnels).

2. Respect des droits d'auteur

Les expositions sont des œuvres d'art et de l'esprit au sens de l'article L. 111-1 alinéa 1^{er} du Code de la propriété littéraire et artistique.

À cet égard, l'auteur, et le cas échéant, ses héritiers, disposent de droits moraux et patrimoniaux sur les dites œuvres qui auront fait l'objet d'une exposition.

Les droits moraux de l'auteur sont imprescriptibles et perpétuels, tandis que ses droits patrimoniaux n'ont plus effet 70 ans après son décès.

En conséquence, conformément à l'article L. 121-1 du Code de la propriété intellectuelle, l'auteur jouit notamment « *du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre.* ».

Ce faisant, le Client s'engage à respecter les droits patrimoniaux et moraux de l'auteur et à n'y porter aucune atteinte de quelque nature que ce soit.

À cet égard, le Client comprend et accepte que les seules dérogations légales qui existent concernant les droits patrimoniaux de l'auteur sont fixées aux articles L. 122-5 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

3. Assurance

Le client souscrit à une assurance proposée par The Art Office qui couvre les oeuvres d'art de tous risques (vols, dégradations, pertes, etc.) valable pendant toute la durée de location afin de garantir les oeuvres d'art de leur valeur telle qu'indiquée sur le site The Art Office.

Dans l'hypothèse où le client souhaite souscrire à une autre assurance, un montant est déduit du loyer mensuel des expositions.

À cet égard, le Client s'engage à communiquer, dans les meilleurs délais, à The Art Office une attestation d'assurance permettant de couvrir tous les risques liés à l'Estampe.

Corollairement, The Art Office se réserve le droit de contrôler, à tout moment, auprès du Client, l'existence et la validité de l'attestation d'assurance communiquée par ce dernier.

Le client a la possibilité de souscrire une assurance susceptible de couvrir les Estampes de tous risques lors de son abonnement pour un montant annuel indiqué sur le Site.

Dans l'hypothèse où le client n'a pas souhaité souscrire cette assurance proposée par The Art Office, le Client s'engage à souscrire une assurance susceptible de couvrir les Estampes de tous risques (vols, dégradations, perte, etc.) valable pendant toute la durée de location afin de garantir les Estampes de leur valeur telle qu'indiquée sur le Site The Art Office.

À cet égard, le Client s'engage à communiquer, dans les meilleurs délais, à The Art Office une attestation d'assurance permettant de couvrir tous les risques liés à l'Estampe.

Corollairement, The Art Office se réserve le droit de contrôler, à tout moment, auprès du Client, l'existence et la validité de l'attestation d'assurance communiquée par ce dernier.

7. CIRCULATION DES ABONNEMENTS

Les abonnements étant conclus *intuitu personæ*, le Client s'interdit de céder ou de transférer, de quelque manière que ce soit, à titre gratuit ou onéreux, les droits et obligations en résultant, sans l'accord exprès, préalable et écrit de The Art Office.

De la même façon, les codes d'accès sont uniques et personnels et ne peuvent être transférés et/ou prêtés à un Tiers. Le cas échéant, et en cas de doute concernant l'identité du titulaire d'un Compte Client, The Art Office pourra effectuer des contrôles particuliers sur ce point.

8. EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ DE The Art Office

Le Client est seul responsable de toutes ses communications et interactions avec d'autres Utilisateurs du Site The Art Office ou des Services et avec les autres personnes avec lesquelles il communique ou est en contact lorsqu'il utilise le Site The Art Office ou les Services.

Le Client comprend que The Art Office n'essaiera pas de vérifier les déclarations des Utilisateurs sur le Site The Art Office ou les Services.

The Art Office ne fait aucune déclaration ou garantie concernant le comportement des Utilisateurs du Site The Art Office ou des Services ou concernant leur compatibilité avec des Utilisateurs actuels ou futurs du Site The Art Office ou des Services.

Le Client accepte de prendre des précautions raisonnables lorsqu'il communique ou lorsqu'il a des contacts avec d'autres Utilisateurs du Site The Art Office ou des Services et avec toute personne avec qui il communique ou à des contacts dans le cadre de l'Utilisation du Site The Art Office ou des Services, plus spécifiquement dans l'éventualité où les Utilisateurs décideraient de se rencontrer hors ligne ou en personne, que cette rencontre soit ou non organisée par The Art Office.

The Art Office exclut expressément toute responsabilité pour tout(e) acte ou omission de la part de tout Utilisateur du Site The Art Office et des Services ou autres Tiers.

9. RÉSILIATION

En cas de manquement par l'une des Parties à ses obligations contractuelles, après un premier rappel au bout de cinq (5) jours par courriel puis un second rappel au bout de dix (10) jours par courriel, l'Abonnement peut être résilié de plein droit par l'autre Partie, quinze (15) jours calendaires après l'envoi d'une lettre de mise en demeure adressée en recommandé avec avis de réception restée sans effet. La mise en demeure indiquera la ou les défaillances constatées.

Dans l'hypothèse d'une résiliation du contrat, le Client verra l'intégralité de ses identifiants et codes d'accès résiliés.

À tout moment, et sans délai, le Client est en droit de se désinscrire du Site et des Services sans frais supplémentaires.

Le Client peut résilier son Compte :

- depuis son Compte Client ; où
- par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse : The Art Office, 166 rue Vendôme, 69003 Lyon

La désinscription du Client met fin au contrat le liant à la société The Art Office. Le Client ne disposera plus de son Compte personnel et ne pourra plus souscrire d'Abonnement.

Si le Client part en cours de période, l'Abonnement devra être payé dans sa totalité, .

10. INFORMATIQUES ET LIBERTÉS - DONNÉES NOMINATIVES

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 et du Règlement général de la Protection des données (RGPD) entrée en application le 25 mai 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires de The Art Office chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire Site The Art Office répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant une protection optimale de ces données.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités suivantes : le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité et d'opposition sur les données nominatives auprès de The Art Office qu'il peut exercer en s'adressant à :

- contact@the-art-office.com

11. INFORMATION – RÉCLAMATION

Pour toute information, réclamation ou question relatives au présent Contrat et son application ainsi qu'aux Services eux-mêmes, le Client devra s'adresser à The Art Office :

- Par mail à l'adresse : contact@the-art-office.com

Les réclamations reçues seront traitées dans un délai maximum de 7 jours à compter de leur réception.

12. NULLITÉ PARTIELLE – INDÉPENDANCE DES CLAUSES

L'annulation éventuelle d'une ou plusieurs clauses du présent contrat par une décision de justice ou encore d'un commun accord entre les Parties ne saurait porter atteinte à ses autres stipulations qui continueront de produire leur plein et entier effet pour autant que l'économie générale du contrat puisse être sauvegardée.

13. LANGUE

De convention expresse entre les Parties, les présentes CGS sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

14. DROIT APPLICABLE

Les présentes CGS sont régies par le droit français.

15. LITIGES – JURIDICTION COMPÉTENTE

Tous les litiges auxquels le présent contrat pourrait donner lieu, concernant tant sa validité, son interprétation, son exécution, sa résolution, leurs conséquences et leurs suites seront soumis au tribunal compétent dans les conditions de droit commun.

En application des articles L.211-3 et L.611-1 et suivants du Code de la consommation, le Client a la possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Par ailleurs, les parties s'engagent à tout mettre en œuvre afin de résoudre leurs différends à l'amiable, préalablement à toute procédure judiciaire.

16. CONTACT

Pour toute demande d'informations ou tout contact, le Client peut contacter The Art Office aux adresses suivantes :

- Par mail à l'adresse : contact@The Art Office.fr